

## minutes de présentation minutes d'échanges pour un diagnos

15h00 > 16h00 | 16h00 > 17h00

## IDENTIFIER ET MOBILISER LE POTENTIEL FONCIER

Pour quoi faire ?

L'encadrement et la maîtrise du foncier sont des conditions préalables à tout projet d'aménagement. Au travers de 2 études en cours, l'AudaB présente ses approches de l'objet foncier : - technique, par l'identification des espaces potentiellement | densifiables sensible, avec l'analyse des freins et des leviers

## L'ASSISTANCE **AUX COMMUNES**

Une ingénierie de proximité pour le renouvellement urbain durable

L'AudaB intervient auprès des communes en mettant son expertise à leur service, afin de les aider à définir leur projet d'aménagement - dans le respect des multiples stratégies publiques à l'œuvre - et à en faciliter la réalisation. La présentation s'appuie sur les cas de trois communes ayant sollicité l'agence pour des projets à différentes échelles : commune, quartier, bâtiment.

## NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

à la mise en

œuvre des projets

d'aménagement.

Merci de confirmer votre présence : Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté Hôtel Jouffroy

1, rue du Grand Charmont - 25000 Besancon CONTACTS

> Standard de l'AudaB 03.81.21.33.00 jessica.moreau@audab.org